Fiche d'évaluation à l'oral

jury :

Nom Prénom Classe

Maîtrise de l'expression orale en français :	Maîtrise insuffisante. (malgré les sollicitations)	Maîtrise fragile (après sollicitations)	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise dépassée
Élocution, attitude.	Le discours n'est pas toujours compréhensible par l'interlocuteur.	S'exprime de façon intelligible.	S'exprime à voix haute et claire en se détachant de ses notes.	S'exprime avec assurance en variant les intonations de façon adaptée.
Langage.	Le vocabulaire est réduit et le niveau de langage inadapté.	Le niveau de langage est partiellement adapté. Le vocabulaire est parfois insuffisant pour exprimer les idées.	Le niveau de langage et le vocabulaire sont adaptés à une épreuve orale et au sujet.	Le niveau de langage est soutenu. Le vocabulaire est riche et rend compte de la maîtrise d'un lexique spécifique.
Échange.	Ne donne pas de réponse, ou répond seulement par un simple mot.	Tente de répondre avec des arguments partiels et limités.	Répond de façon construite aux questions.	Répond de façon pertinente en exposant ses arguments
Engagement. (Avis critique qui porte sur le parcours ou l'EPI)	Ne donne pas d'opinion personnelle malgré les sollicitations.	Donne un avis personnel seulement après sollicitations.	Donne son avis et formule une opinion claire.	L'avis personnel et l'opinion sont exposés à bon escient pour appuyer le discours.
Points acquis	**10**	**25**	**40**	**50**

Maîtrise du sujet présenté :	Maîtrise insuffisante. (malgré les sollicitations)	Maîtrise fragile (après sollicitations)	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise dépassée
Concevoir et mettre en œuvre un projet	La production finale présentée est bâclée ou hors sujet.	La production finale présentée est incomplète ou ne couvre pas complètement le sujet.	La production finale présentée est aboutie et cohérente avec le sujet.	La production finale présentée est pertinente et originale.
Construire un exposé, rendre compte des compétences acquises	L'exposé ne permet pas d'identifier le projet de l'élève. Le rapport avec le sujet ou des compétences disciplinaires est absent.	L'exposé rend compte partiellement du projet de l'élève. La mise en relation avec le sujet et les compétences acquises est superficielle.	L'exposé présente clairement le projet de l'élève, son rapport avec le sujet et les compétences acquises dans plusieurs disciplines. Le vocabulaire est issu d'un lexique spécifique.	L'exposé est dynamique et pertinent, il rend compte de la maîtrise approfondies de compétence dans plusieurs disciplines.
Présenter une démarche.	Les étapes de réalisations du projet ne sont pas exprimées.	La démarche est exprimée avec l'aide des questions du jury.	La démarche est présentée de façon explicite, des obstacles identifiés et les choix sont justifiés.	La démarche présentée est pertinente et rend compte des stratégies élaborées pour dépasser les obstacles rencontrés.
Porter un regard critique (sur sa propre production.)	Le jugement personnel de l'élève sur sa production est inadapté ou inexistant.	Exprime un jugement cohérent sur sa production finale.	Porte un regard critique argumenté sur sa production finale.	Envisage des perspectives et un réinvestissement des compétences acquises.
Points acquis	**10**	**25**	**40**	**50**

Modalités d’évaluation

- Les niveaux de maîtrise de l’expression ou du sujet sont évalués à un niveau **SATISFAISANT** si le niveau de maîtrise est jugé satisfaisant sur l'ensemble des critères.

- Les niveaux de maîtrise de l’expression ou du sujet sont évalués à un niveau **TRES SATISFAISANT** si le niveau de maîtrise est jugé très satisfaisant sur un ou plusieurs critères, et satisfaisant dans les autres.

<u>Compensations :</u>

- Un niveau de maîtrise très satisfaisant obtenu sur un critère pourra compenser un niveau de maîtrise fragile obtenu dans un autre.
- Deux niveaux de maîtrise très satisfaisant sont nécessaires pour compenser un niveau de maîtrise insuffisant.

- Les niveaux de maîtrise de l’expression ou du sujet sont évalués à un niveau **FRAGILE** si le nombre de critères où le niveau de maîtrise est jugé très satisfaisant ne compense pas le nombre de critères où le niveau de maîtrise est jugé fragile ou insuffisant.

- Les niveaux de maîtrise de l’expression ou du sujet sont évalués à un niveau **INSUFFISANT** si, après avoir appliqué les compensations éventuelles, à un niveau de maîtrise insuffisant jugé sur un critère s’ajoute, un niveau de maîtrise faible ou insuffisant dans un autre.